



S V B T
Schweizerischer Verband für
Bildung in Tierpflege

A S F S A
Association Suisse pour la
Formation en Soins Animaliers

5. Méthode de formation

Le dossier de formation doit être complété régulièrement (plusieurs fois par mois) avec les rapports d'apprentissage. Ce dossier a deux fonctions principales : il soutient le processus d'apprentissage et sert d'ouvrage de référence pendant la formation. Il peut également être utilisé durant la partie pratique des examens.

De plus, ce dossier peut également servir plus tard de carte de visite. Il est donc utile de le présenter le mieux possible pour qu'il soit utile comme ouvrage de référence. Pour se faire, des illustrations par des esquisses, des dessins, des graphiques, des photographies remplacent souvent avantageusement les longs textes explicatifs. La méthode ci-dessous peut être une aide pour la rédaction des rapports comme pour l'approche de n'importe quel autre travail.



S V B T
Schweizerischer Verband für
Bildung in Tierpflege

A S F S A
Association Suisse pour la
Formation en Soins Animaliers

La méthode en six étapes





S V B T
Schweizerischer Verband für
Bildung in Tierpflege

A S F S A
Association Suisse pour la
Formation en Soins Animaliers

- Etape 1 : **S'informer**

Que faut-il savoir ? Quel est le but du travail ?

- Etape 2 : **Planifier**

Quel travail doit être accompli ? Quel rapport doit être écrit ? Comment doit-il être écrit ? Quels objectifs doivent être atteints ? Quels sont les moyens à disposition ? Quels sont les obstacles ?

- Etape 3 : **Décider de l'organisation**

De quelle manière procéder ? Quels sont les outils, images, schémas, etc, utiles ? Quelle forme aura le rapport ?

- Etape 4 : **Réaliser le travail**

Comment mettre en œuvre ce qui a été planifié ? Quelle méthode choisir et appliquer ? Est-ce que les règles (sécurité, hygiène, etc.) sont respectées ?

- Etape 5 : **Contrôler**

Le travail planifié a-t-il été effectué ? Les objectifs ont-ils été atteints ? Le rapport est-il correct et complet ? Quels sont les résultats obtenus ?

- Etape 6 : **Evaluation**

Quelle est la qualité du travail accompli ? Qu'est-ce qui a bien fonctionné ? Quelles sont les améliorations possibles ? Quelles sont les expériences utiles (ou non) pour la suite ?

Ces six étapes forment un cercle dynamique : un cycle. Le chemin de l'apprentissage est comme une spirale. A chaque rapport terminé, succède une phase d'évaluation de ce qui a été écrit, des progrès réalisés et de l'évolution personnelle. Cette évaluation permet de recueillir les informations nécessaires pour pouvoir planifier, organiser et rédiger encore mieux le rapport suivant. Le contrôle et l'amélioration font partie intégrante d'une bonne séquence de travail.



S V B T
Schweizerischer Verband für
Bildung in Tierpflege

A S F S A
Association Suisse pour la
Formation en Soins Animaliers

Deux évaluations sont indissociables et d'égale importance : celle que la personne en formation porte sur ses rapports d'apprentissage (contenu, présentation, aspects linguistiques), donc son auto-évaluation et le retour du/de la formateur/trice, à savoir l'évaluation externe.